





► Prochains sommaires

► Abonnez-vous



Abonnez-vous gratuitement à notre NEWSLETTER

Votre e-mail

Newsletter FR

Newsletter EN

Vulnérabilités

S'ABONNER

► Se désabonner

Produits

Asklépien lance une web-série pour tout comprendre, être en conformité avec la loi et limiter l'impact des cyberattaques

octobre 2020 par Marc Jacob

Alors que le RGPD (Règlement Général sur la Protection de Données) est entré en vigueur en mai 2016, un constat s'impose : de nombreuses entreprises ne comprennent pas les enjeux de ce texte.

D'abord, parce qu'il peut être difficile d'appréhender de prime abord les obligations et les implications contenues dans ce texte de loi. Ensuite, parce que les utilisateurs du numérique ont une confiance aveugle en leur smartphone ou ordinateur. Pour les pirates informatiques, cette méconnaissance des failles de sécurité est une vraie aubaine, surtout en cette période de généralisation du télétravail.

A titre d'exemple, il faut savoir que les cyberattaques ont augmenté de 30 000% durant le confinement (source) et qu'elles visent tout le monde : les grandes comme les toutes petites organisations, les entreprises comme les particuliers (phishing, ranconning...).

Dans ce contexte, Asklépien lance une web-série pédagogique et accessible à tous afin de démocratiser la réglementation prévue par le RGPD. Chaque semaine durant 1 an, depuis le 8 septembre, le grand public et les entrepreneurs sont ainsi sensibilisés via de courtes vidéos sur l'ensemble du texte européen et des spécificités françaises.

Le texte européen du RGPD enfin à la portée de tous

Indigeste, le RGPD ? Une chose est sûre : la lecture et l'analyse des 173 considérants et 99 articles de loi, auxquels s'ajoutent de nombreuses réglementations spécifiques et lignes directrices contraignantes, peuvent rebouter les meilleures volontés.

C'est pour cela que toute l'équipe d'Asklépien se mobilise pour permettre, via sa nouvelle web-série, de compléter et de mettre en valeur les supports pédagogiques de la CNIL et de l'ANSSI. Un tour d'horizon à 360° du RGPD en mode "zéro prise de tête" La web-série lancée par Asklépien comporte 36 épisodes, 1 teaser et 1 film d'entreprise.

Tous les thèmes du RGPD sont abordés en 6 thématiques : _• Les principes fondamentaux du RGPD ;

- Les droits des personnes ;
- Le responsable de traitement ;
- Les règles spécifiques (sites internet, cookies et traçeurs, prospection directe, réseaux sociaux, vidéosurveillance, ...)
- Les données particulières (données de connexion, de santé, biométriques, en matière pénale, numéro de sécurité sociale, scolaires...)
- Environnement de travail et RH.

Chaque semaine, une vidéo en format court, adaptée aux réseaux sociaux et aux partages, est diffusée sur le compte LinkedIn d'Asklépien.

Un levier de compétitivité pour les entreprises

Le RGPD repose sur 3 principes :

1. Renforcer qualitativement et quantitativement les droits des personnes
2. Responsabiliser et maîtriser ses systèmes
3. Renforcer le pouvoir de sanctions de la CNIL

La mise en conformité RGPD d'une organisation va donc passer par différentes étapes. Mais loin d'être une contrainte, il s'agit en réalité d'une formidable opportunité pour gagner en compétitivité !

Il s'agit en effet de rebalayer l'ensemble des parcours salariés/clients, ainsi que tous les process, pour optimiser et simplifier les procédures. Or ce travail de fond nécessite d'être effectué en méthode projet par une équipe complète, mobilisée, conseillée, sensibilisée, accompagnée et pilotée par un expert certifié.

L'article 24-1 du RGPD précise notamment : "Le responsable de traitement met en oeuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer et être en mesure de démontrer que le traitement est effectué conformément au règlement de la protection des données". Asklépien aide à



Entreprise experte en cybersécurité



LE VPN FRANÇAIS
L'allié cybersécurité du secteur public

Vulnérabilités

- Avis du CERTA : CERTFR-2020-AVI-647 : Vulnérabilité
- Avis du CERTA : CERTFR-2020-AVI-648 : (...)
- Avis du CERTA : CERTFR-2020-AVI-649 : Vulnérabilité
- Recherches CyberArk : des vulnérabilités dans (...)



All our news in english

- 5 things we learnt at Kaspersky NeXT 2020
- Thales launches AirMaster C
- NETSCOUT reveals the effect of remote working (...)
- ICO fines BA £20m - breach appears to have (...)

documenter l'ensemble de la conformité pour permettre au responsable de démontrer toutes les mesures mises en œuvre.

Les compétences de Délégué à la protection des données (DPO) sont d'ailleurs certifiées par l'AFNOR selon l'agrément CNIL. Asklépien est également membre de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère personnel, ce qui lui permet de signer une charte de déontologie afin de promouvoir une culture de l'éthique parmi les DPO désignés auprès de la CNIL au titre du RGPD. Son service juridique, en relation constante avec l'équipe commerciale, effectue notamment une veille juridique et technologique quotidienne pour garantir à ses clients des connaissances actualisées en permanence.

Libérateur d'énergie au service des entreprises, Asklépien peut intervenir dans plusieurs registres :

- Consultant en Stratégie et en Organisation ;
- Spécialiste en Protection des Données : diagnostics, audits, mise en oeuvre du RGPD, DPO externalisé... ;
- Accompagnement à la Transition Numérique et Expertise en simplification des processus de dématérialisation ;
- Conseils et services supports aux entreprises, et de la Gestion de projets.

Tweeter J'aime 0 Partager

[▶ Voir les articles suivants](#) [▶ Voir les articles précédents](#)

[Actu](#) [Dossiers](#) [Cyber Sécurité](#) [RGPD](#) [Vulnérabilités](#) [Malwares](#) [Agenda](#) [Guide](#) [Carrière](#) [GS Days](#) [JOBS](#) [Contact](#) [A propos](#) [Mentions légales](#) [S'identifier](#)

ADMIN

Global Security Mag Copyright 2011